



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Réaménagement et extension de l'école Jules Ferry, Avenants aux lots 2, 4, 6, 7 et 8

DEL-2015-035

Numéro de la délibération : 2015/035

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 23/02/2015

Date de convocation du conseil : 17/02/2015

Date d'affichage de la convocation : 17/02/2015

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, Mme Faten ARAB-JAZIRI, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉLAN, M. Yvon PÉRESSE, M. Eric SEGUET.

Était représenté : M. Alain PIERRE par M. Hervé JESTIN

Était absent : M. Eddy RENAULT

Réaménagement et extension de l'école Jules Ferry, Avenants aux lots 2, 4, 6, 7 et 8

Rapport de Yann LORCY

Le 3 octobre 2012, le Conseil Municipal a approuvé le projet de création du groupe scolaire de centre ville sur le site de l'école Jules Ferry.

Les marchés de travaux ont été attribués par délibérations, du 04 avril 2013, du 04 juillet 2013 et par décision du 22 août 2013.

Des travaux supplémentaires s'avèrent nécessaires par souci de sécurité, de mise aux normes et suite à la découverte d'une infection parasitaire de type mérule.

La commission d'appel d'offres du 09 février 2015 propose les avenants suivants:

Lot 2 – gros œuvre – maçonnerie – ravalement

L'entreprise MAHO de Pontivy a été retenue pour un montant initial de **523 245,00 € HT soit 627 894,00 € TTC**. Des fondations sont nécessaires pour la mise en oeuvre du pare-vue installé dans la cour. Par conséquent, un avenant n°4 est proposé pour un montant de **2 631,91 € HT soit 3 158,29 € TTC**.

Il est rappelé qu'un premier avenant de **18 614,71 € HT soit 22 337, 66 € TTC** avait été pris pour remplacer la dalle portée prévue initialement par un plancher sur vide sanitaire sur l'école maternelle, afin d'atteindre la côte du plan de prévention du risque d'inondations. Un avenant n°2 avait également été pris pour un montant de **6 853,72 € HT soit 8 224,46 € TTC** justifié par des demandes du maître d'ouvrage et des aléas de chantier. Puis un avenant n°3 d'un montant de **6 280,51 € HT soit 7 536,61 € TTC** pour des reprises de murs et encastrement de poutres.

Le montant global du marché passe de **523 245,00 € HT à 557 625,86 € HT (avenants n°1 n°2 n°3 et n° 4) soit 669 151,03 € TTC**.

Lot 4 – Couverture, étanchéité et bardage

L'entreprise DENIEL a été retenue pour un montant initial de **126 631,32 € HT soit 151 957,58 € TTC**.

A la demande de l'architecte, un avenant n°1 avait été acté pour un montant de **– 968,80 € HT soit – 1 162,56 € TTC**.

Il est requis un avenant n°2 pour réparer une fuite en toiture ainsi que pour refaire une petite partie de la couverture attenante, à proximité de l'ascenseur (dans la cage d'escalier). Le montant du présent avenant s'élève à **3 010,09 € HT soit 3 612,10 € TTC**. Le montant global du marché passe à **128 534,50 € HT soit 154 241,41 € TTC**.

Lot 6 – Menuiseries intérieures

L'entreprise Gouedard a été retenue pour un montant initial de **140 388,20 € HT soit 168 465,84 € TTC**.

A la demande de la commission de sécurité, des portes DAS (dispositif actionné de sécurité) sont à installer et des portes CF dans la cuisine sont à poser (puissance de la cuisine supérieur à 20 KVA).

Dans l'école maternelle, des compléments de placards pour chaque classe sont demandés par le maître d'ouvrage.

Il convient d'indiquer qu'en moins-value des châssis CF ont été supprimés, il n'y a pas de demande spécifique de la commission de sécurité, remplacés par châssis acoustiques.

Des travaux complémentaires sont nécessaires suite à l'infection parasitaire de type mэрule (repose de placards, reprises de planchers et plinthes).

Cette prestation engendre:

Un avenant n°1 d'un montant de **13 910,79 € HT soit 16 692,95 € TTC.**

Le montant global du marché passe à **154 298,99 € HT soit 185 158,79 € TTC.**

Lot 7 – Cloisonnement – Isolation

L'entreprise RAULT de Rohan a été retenue pour un montant initial de **98 376,01 € HT (118 051,21 € TTC -TVA 20%)**. Suite à la découverte de la mэрule, un plafond CF n'avait pas été chiffré lors de la dernière commission d'appel d'offres et il est à reconstruire. Le montant de ces travaux étudiés est acté dans un avenant n°3 à hauteur de **2 771,40 € HT soit 3 325,68 € TTC.**

Un avenant n°1 avait été validé pour un montant de **6 265,14 € HT soit 7 518,17 € TTC** correspondant à la pose de plaques activ'air et un avenant n°2 s'élevant à **13 996,27 € HT soit 16 795,52 € TTC** avait été décidé pour des travaux de reconstruction suite à la découverte de la mэрule.

Le montant global du marché passe à **121 408,82 € HT soit 145 690,58 € TTC.**

Lot 8 – Revêtements scellés

L'entreprise MOISAN a été retenue pour un montant initial de **76 652,67 € HT soit 91 983,20 € TTC.**

Le maître d'oeuvre a demandé une reprise de carrelage et chape sur la périphérie de l'ascenseur au rez-de-chaussée. Ces travaux impliquent un avenant d'un montant de **697,00 € HT soit 836,40 € TTC.**

Une première prestation pour la fourniture, la pose d'une moquette provisoire et de carrelage avait engendré:

-un avenant n°1 d'un montant de **2 117,20 € HT soit 2 540,64 € TTC.**

-un avenant n°2 d'un montant de **4 793,92 € HT soit 5 752,70 € TTC.**

Le montant global du marché passe à **84 260,79 € HT soit 101 112,95 € TTC.**

Le total des avenants ainsi présentés s'élève à :

Lots	Montants € TTC
Lot 2 – gros œuvre – maçonnerie – ravalement	3158,29
Lot 4 – Couverture, étanchéité et bardage	3612,1
Lot 6 – Menuiseries intérieures	16 692,95
Lot 7 – Cloisonnement – Isolation	3 325,68
Lot 8 – Revêtements scellé	836,40
Total	27625,42

Nous vous proposons :

- D'approuver les avenants à intervenir et d'autoriser Madame la Maire à les signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 24 février 2015

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**